

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Oct. 06

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences S.A.S.
 Service Commercial
 Marco Polo, Bâtiment B
 ZAC du Font de l'Orme 1, BP 1220
 790 Avenue du Docteur Donat
 06254 MOUGINS CEDEX / France

NUMERO D'APPEL D'URGENCE : 03 88 53 36 76 (DRUSENHEIM / Bas Rhin)

CENTRE ANTI-POISONS DE PARIS : 01 40 05 48 48
 (HOPITAL FERNAND WIDAL / PARIS)

Nom du produit: **ELECTIS PRO FUNGICIDE (50552)**

Code produit: 57307 Date de création: Oct. 00 Référence: EGP13
 Date de révision: Nov. 04 (Section/s 3, 15 & 16)

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux (voir Section 16 pour les phrases R complètes)

			CAS	Nø CE
Mancozèbe	69-72 %	Xi; R37, R43, N;R50/53	008018-01-7	235-654-8
Zoxamide	6-7 %	Xi N; R43- 50/53	156052-68-5	
Ingrédients inertes	q.s.p.			

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Oct. 06
ELECTIS PRO FUNGICIDE (50552)

4. PREMIERS SECOURS

Ne jamais faire boire ou faire vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Seulement si le patient est conscient, laver la bouche avec de l'eau et donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin. La décision de faire vomir ou non doit être prise par un médecin.

Contact avec les yeux

Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau à grande eau avec du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation

Emmener à l'air frais. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Note au médecin

Traitement de soutien au choix du médecin en fonction des réactions du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone. Poudre chimique. Mousse. Brouillard d'eau ou fines gouttelettes.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de produits de combustion, de composition variée, qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Les produits de combustion contiennent : Acide sulfhydrique. Acide chlorhydrique. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Oxydes de carbone.

Protection des intervenants

Porter des vêtements de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Informations supplémentaires

Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Contenir l'écoulement pour empêcher la contamination de l'eau ou des systèmes de drainage. Eviter de respirer la fumée. Travailler du bon côté du déversement par rapport au sens du vent.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Oct. 06
ELECTIS PRO FUNGICIDE (50552)

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Porter des vêtements de sécurité appropriés et une protection pour les yeux et le visage (voir section 8). Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver la zone cutanée concernée au savon et à l'eau, et laver les vêtements avant réutilisation ou les éliminer de manière appropriée.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou autre cours ou étendue d'eau. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

Méthodes de nettoyage

Nettoyer les déversements immédiatement en prenant les précautions nécessaires pour minimiser la formation de poussières. Récupérer tous les déchets du produit et les mettre dans des récipients pouvant être fermés et bien identifiés.

Pour les déversements importants, barricader la zone et consulter le fabricant. Si une assistance supplémentaire est nécessaire, téléphoner au numéro d'appel d'urgence.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail.

Stockage

Stocker ces produits conformément aux réglementations applicables. Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Ce produit est combustible et ne doit pas être exposé à des flammes ou toute autre source d'ignition. Prendre garde à ce que le produit ne prenne pas l'humidité ou ne soit pas surchauffé lors du stockage ; cela pourrait provoquer une décomposition, une réaction dommageable ou un feu. Ne pas stocker à proximité de nourriture, boissons, nourriture pour animaux, produits pharmaceutiques, cosmétiques ou engrais. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Mancozèbe : Recommandation Dow AgroSciences IHG : 1.0 mg/m³.

Mesures d'ordre technique

Prévoir une ventilation générale et/ou d'aspiration locale afin de maintenir les concentrations dans l'air en dessous des valeurs limites d'exposition.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Oct. 06
ELECTIS PRO FUNGICIDE (50552)

Protection respiratoire

Dans la plupart des conditions, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire. Cependant, lorsque les valeurs limites d'exposition et/ou les valeurs de confort risquent d'être dépassées, utiliser un appareil de protection respiratoire adéquat purifiant l'air.

En cas d'urgence, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome en surpression.

Protection des mains et de la peau

En cas de contact bref, des vêtements propres couvrant le corps et des gants résistants aux produits chimiques devraient suffire. En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, utiliser des vêtements de protection imperméables au produit.

En cas d'urgence : Utiliser des vêtements de protection imperméables à ce produit. Choisir les articles spécifiques en fonction de l'opération à effectuer.

Protection des yeux/du visage

Des lunettes de sécurité devraient suffire pour la plupart des opérations. Cependant pour des opérations engendrant de la poussière, porter des lunettes pour travaux chimiques.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: microgranules
Couleur	: jaune à brun
Odeur	: de soufre
Densité apparente	: 0.6-0.7 kg/L
Point/plage de fusion	: non applicable (se décompose)
Température de décomposition	: 192-204 deg.C
Pression de vapeur	: négligeable
Solubilité dans l'eau	: se disperse

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage.

Conditions à éviter

Eviter l'humidité. Chaleur excessive. Flammes nues.

Matières à éviter

Agents oxydants. Acides.

Produits de décomposition dangereux

Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Les produits de décomposition thermique contiennent : Acide sulfhydrique. Carbon disulfide. Acide chlorhydrique.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Oct. 06
ELECTIS PRO FUNGICIDE (50552)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ingestion

Toxicité faible par ingestion.

DL50 par voie orale pour le rat : >5000 mg/kg.

Contact avec la peau

DL50 par voie cutanée, pour le rat : >5000 mg/kg. Une exposition cutanée prolongée ne devrait pas provoquer l'absorption de quantités nocives de produit. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation légère de la peau.

Sensibilisation

Sensibilisant cutané pour le cochon d'Inde.

Contact avec les yeux

Peut provoquer une légère irritation oculaire temporaire.

Inhalation

Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition qui ne peut être qu'accidentelle lors d'une manipulation industrielle correcte. La CL 50 par inhalation pour le rat est supérieure à la valeur maximale atteignable.

Informations supplémentaires

Non cancérogène.

Non mutagène.

Non toxique pour la reproduction.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

Persistance et dégradabilité

Mancozèbe : Rapidement dégradé dans l'environnement par hydrolyse, oxydation, photolyse et métabolisme. Etroitement lié au sol et très résistant à l'entraînement par lessivage et à l'éluion. La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions ; elle est d'environ 6-15 jours.

Zoxamide: La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions ; elle est d'environ 2-10 jours.

Toxicité aquatique

Produit toxique pour les poissons dans des conditions aiguës (1mg/L <CL50 <10mg/L).

Produit toxique pour les invertébrés aquatiques dans des conditions aiguës (1mg/L <CE50 <10mg/L).

Produit très toxique pour les algues (CI50<1,0mg/L).

FICHE DE DONNEES DE SECURITEOct. 06
ELECTIS PRO FUNGICIDE (50552)**Toxicité aviaire.**

Ce produit n'est pratiquement pas toxique pour les oiseaux dans des conditions aiguës (DL50 > 2000 mg/kg).

Informations supplémentaires

N'est pas toxique pour les abeilles. DL50 pour les abeilles : >100 microgramme/abeille.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Très toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des emballages vides les ayant contenus. Laver soigneusement. Eliminer les emballages vides et les eaux de lavage en toute sécurité et conformément aux réglementations. Choisir de préférence un récupérateur agréé ou un incinérateur homologué. Ne pas réutiliser l'emballage pour un quelqu'autre usage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**-Voies terrestres**

Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,
SOLID.N.O.S. (Mancozeb 72%)

Route / Rail ADR/RID	: 9	Etiquette:	9
Code de classification	: M7		
Groupe d'Emballage	: III		
Kemler Code	: 90	No. ONU	: 3077
Tremcard	CEFIC : 90GM7-III		

-Voie maritime

Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,
SOLID.N.O.S. (Mancozeb 72%)

Mer - Classe OMCI	: 9	No. ONU: 3077	Etiquetage: 9
Groupe d'Emballage	: III	EMS:	
Polluant Marin	: Y (Y/N)		

-Voie aérienne

Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,
SOLID.N.O.S. (Mancozeb 72%)

Air - Classe OACI/IATA	: 9	No. ONU: 3077	Etiquetage: 9
Sous Catégorie	:		
Groupe d'Emballage	: III	Instr. Emball. Passager	: 911
		Instr. Emball. Cargo	: 911

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Oct. 06
ELECTIS PRO FUNGICIDE (50552)

Dénomination d'expédition:

Remarque: Envoi d'échantillons par la poste interdit. Ce produit ne nécessite aucune classification pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classement proposé conformément à l'arrêté du 9 novembre 2004 transposant la directive 1999/45/CE :

Symbole de danger : Xi - Irritant
N - Dangereux pour l'environnement

Risques particuliers : Irritant pour les voies respiratoires (R37).
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau (R43).
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (R50/53).

Conseils de prudence : Eviter le contact avec la peau (S24).
Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage (S35).
Porter des gants appropriés (S37).
Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant (S57).

Symbole de danger et phrases de risques particuliers attribués en France :

Xi - Irritant
R37 Irritant pour les voies respiratoires
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risques dans la section 2 :

R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Délai de rentrée dans les parcelles traitées

Dans l'attente de la révision des substances actives et des produits phytopharmaceutiques dans le cadre de la directive 91/414/CEE et en l'absence de notification officielle, les adhérents de l'UIPP recommandent de suivre l'avis de la Commission d'Étude de la Toxicité concernant les délais minimums à respecter pour limiter l'exposition cutanée des travailleurs :

- Cultures à l'extérieur de locaux : délai minimum de 6 heures après la fin de la pulvérisation
- Cultures à l'intérieur de locaux : délai minimum de 8 heures après la fin de la pulvérisation et après ventilation des locaux

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Oct. 06
ELECTIS PRO FUNGICIDE (50552)

- *Préparations comportant au moins une des phrases de risques suivantes : R36, R41, R38, R34, R35 : délai minimum de 24 heures après la fin de la pulvérisation*
- *Préparations comportant au moins une des phrases de risques suivantes : R42, R43 : délai minimum de 48 heures après la fin de la pulvérisation.*

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.